

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
par

Hélène Banville
Le 20 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

*Bonjour, je m'appelle **Hélène Banville**.*

Je suis préoccupée par le projet de la compagnie GNL-Québec parce que ce projet a un impact sur l'environnement et la qualité de vie parce que :

- 1. Il est incompatible avec le contexte de crise climatique. À lui seul, ce projet génèrerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES par an (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes;**
- 2. La survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonnaient le fjord.**

L'augmentation de trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui est critique pour la survie de l'espèce. Cette augmentation de cinq fois les périodes de bruit intenses est très préoccupante, car c'est aussi une destruction de l'habitat du béluga si on considère la notion de zone de tranquillité; (réf: **Le bruit des océans, le silence des baleines, radio-canada.ca,19 janvier 2019.**

3. **Des risques pour la santé humaine;** L'association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) réclame aussi un moratoire sur la fracturation hydraulique, car cette technique non conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine.

Ensuite, s'ajoutent **l'absence d'acceptabilité sociale du projet et des retombées économiques faibles.**

Ce projet n'est pas acceptable pour toutes les raisons énumérées précédemment.

Donc, Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec.

Helène Bausille